Édition Justice Sociale

Vincenpaul CANADA

L'infolettre de la
Société de Saint-Vincent de Paul
Conseil national du Canada
ISSN 2560-8258
Volume 4 no. 2 - Février 2020

Un logement sain, sécuritaire et abordable est un droit fondamental

CAMPAGNE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

CLIQUABLE!

DANS CE NUMÉRO

Message du président - Comité de justice sociale	2
Spiritualité	3
Le pouvoir du récit	4
Prise de position - Construction de logements abordables à Moncton N.-B.	5
Le suicide chez les jeunes	6
Invitation à animer un atelier	7
Mission et valeurs / Contacts	8

NOUS SOMMES APPELÉS

FNA 2020
FORMATION NATIONALE ANNUELLE
Calgary, Alberta
25 au 27 juin 2020

MESSAGE DU PRÉSIDENT - COMITÉ DE JUSTICE SOCIALE NATIONAL

NOUVELLES ET MISE À JOUR SUR LA CAMPAGNE NATIONALE DU LOGEMENT

Notre comité de campagne travaille actuellement à la révision finale du plan d'action de la campagne, qui se déroulera sur le thème « Un logement sain, sécuritaire et abordable est un droit fondamental ». Une version préliminaire de ce plan a été distribuée à tous les présidents régionaux pour suggestions et commentaires. De plus, nous avons invité un ou deux groupes de discussion provenant des conférences dans chaque région à nous remettre leurs commentaires. Le projet final sera présenté au Conseil d'administration national pour approbation lors de la séance d'avril 2020. La campagne sera présentée officiellement lors de la Formation nationale annuelle (anciennement AGA) en juin 2020, à Calgary.

Le degré de réussite de la campagne sera évalué en fonction de la participation de nos conseils et conférences à travers tout le Canada. Les meilleures chances de succès se situent au niveau municipal local, où nos membres sont souvent plus familiers avec le gouvernement de proximité et les organismes qui y sont reliés. J'encourage chaque conseil et chaque conférence à réfléchir aux diverses façons de s'impliquer. Ce pourrait être simplement en fournissant à leurs membres des renseignements sur les ressources disponibles, mais cela pourrait aussi inclure une collaboration avec des initiatives locales ou le développement d'un projet local en lien avec le logement. Nos membres de conférences peuvent aussi mener des actions locales de prise de position à l'égard de divers enjeux affectant la communauté.

Le comité de campagne prévoit recueillir, produire et distribuer toute sorte de documentation, soit par courriel ou en affichant dans notre site web ou sur Facebook. Nous pourrons être plus efficaces à cet égard si nos membres nous informent sur les ressources dont ils ont besoin à mesure que la campagne se déroule. Le plan d'action lui-même est un document complet, qui sera disponible dans le site web une fois qu'il aura été approuvé par le conseil d'administration. Le plan servira de guide et de ressource documentaire à utiliser par les conseils et les conférences.

SAUVEGARDE DE LA CRÉATION

Nous prévoyons dans l'avenir travailler à fournir de l'information à nos membres au sujet de l'environnement et des changements climatiques. Nous croyons qu'en utilisant l'expression « sauvegarde de la création », nous démontrons la relation entre la nature et notre Créateur. Le pape François propose un contexte très informatif dans Laudato Si, lorsqu'il met l'accent sur la relation entre les changements climatiques et leur impact sur les plus vulnérables. Comme le pape François le mentionne, les changements climatiques ont des effets très négatifs sur les personnes vivant dans la pauvreté, qui sont habituellement peu préparées à faire face aux extrêmes du climat tels que les tempêtes, les inondations et la hausse du niveau des eaux. Nos efforts de prise de position visant à souligner l'importance de prendre soin de toute la création devraient toujours prendre en compte l'impact que l'inaction peut avoir sur les personnes les plus vulnérables.

PEUPLES AUTOCHTONES DU CANADA

Les peuples autochtones du Canada sont constitués de trois segments distincts, qui sont les Inuit, les Premières Nations et la Nation métisse. Nous travaillons actuellement sur divers moyens par lesquels la Société de Saint-Vincent de Paul peut mettre sur pied des ressources permettant à nos membres de mieux comprendre l'histoire, la culture et la tradition de foi autochtones. Il existe plusieurs idées fausses et mythes sur divers sujets autochtones et un fort accent devrait être mis sur la collecte et la diffusion d'information visant à éduquer nos membres ainsi que la population en général, tout en dissipant les fausses informations. Les vincentiens peuvent intervenir de plusieurs façons, et nous en reparlerons, mais l'action la plus essentielle et positive est le contact personnel que nous pouvons établir dans le cadre de nos diverses œuvres vincentiennes de bienfaisance et de justice. S'il se trouve dans votre communauté un Centre d'amitié autochtone, pourquoi ne pas le visiter et voir s'il y a des événements ouverts au public auxquels vous pourriez participer. Si vous vivez près d'une communauté des Premières Nations, vous pouvez peut-être inviter un membre à assister à une réunion de conférence pour y discuter d'histoire, de culture et de tradition de foi autochtones. Assistez à un pow-wow et prenez plaisir au divertissement, à la nourriture et à l'amitié.

JUSTICE SOCIALE ET ACTION

Un réseau de justice sociale est la façon la plus efficace de faire une réelle différence, en se penchant sur les causes profondes de la pauvreté au Canada et dans le monde. Un réseau solide, informé et actif de vincentiens engagés dans l'action sociale à tous les niveaux de la Société peut donner des résultats remarquables. **Si chaque conseil et chaque conférence a un ou plusieurs membres agissant à titre de représentants ou contacts de justice sociale, cela nous permettra d'éduquer tous nos membres sur les nombreux enjeux à traiter.** N'hésitez pas à mettre la justice sociale à l'ordre du jour de toutes vos réunions. Discutez des enjeux et des gestes que vous pourriez poser. Joignez-vous à nous pendant la campagne nationale sur le logement. Priez pour nos amis et voisins dans le besoin.

Jim Paddon, président
Comité de justice sociale national

▼ Retour page couverture ▲

SPIRITUALITÉ

Un logement sain, sécuritaire et abordable est un droit fondamental. Voilà l'enjeu pour lequel le comité national de justice sociale de la SSVP nous invite à nous mobiliser. À l'occasion de la 3e journée mondiale des pauvres ce 17 novembre, la Conférence des évêques catholiques du Canada [eux autres aussi s'appellent une conférence] reprend cet enjeu du logement en publiant une déclaration intitulée **Pauvreté au Canada : assurer des logements sains, sûrs et abordables.** Quelle convergence!

Qu'a de vital le logement pour qu'on lui accorde tout à coup tant d'attention ?

Dans sa hiérarchie des besoins, représentée par une pyramide, Abraham Maslow place à la base les besoins physiologiques, dont le sommeil. À l'étage, juste au-dessus, les besoins de sécurité nécessitant un environnement stable et prévisible, sans anxiété ni crise. Le logement, son chez-soi, y répond et favorise minimalement le besoin primaire de repos.

L'homme a besoin, pour vivre, d'un milieu favorable et d'un abri protecteur. La Bible abonde en ce sens. Ben Sirac le sage (Si), parmi ses maximes, écrit en 29, 21 : **«Pour vivre, l'eau, le pain et le vêtement sont des besoins fondamentaux, ainsi qu'une maison où l'on est à l'abri des regards indiscrets.»** L'homme aspire à avoir un lieu où il soit **«chez lui»**, un nid, comme dit le vieux proverbe Pr 27, 8. **« D'ailleurs, une maison a tant de prix que celui qui vient de la bâtir sera exempté de l'appel aux armes de peur qu'il soit privé à jamais d'en jouir ».** (Dt 20, 5; l M 3, 56).

Jésus a-t-il eu un chez-lui ? Jésus est mal parti : il n'y avait pas de place pour sa mère enceinte dans l'abri destiné aux voyageurs. Ce fut temporaire : les mages **«… entrèrent dans la maison et virent l'enfant avec sa mère»** (Mt 2, 11a). Remarquez que Jésus a passé 90 % de sa vie chez ses parents (Lc 2, 51). Son baptême initie un tourbillon de déplacements qui lui fera dire : **«… le Fils de l'homme n'a pas un endroit où il puisse se coucher et se reposer»** (Lc 9, 58). Loin de chercher à se bâtir une maison [qui pourrait devenir un lieu de vénération], Jésus vise plutôt à **«… être dans la maison de mon Père»** (Lc 2, 49), où il ira préparer une place à ses disciples (Jn 14, 2-6).

Est-ce à dire que Jésus a fini sa vie en itinérant ? Matthieu 4,13 rapporte que Jésus, après son séjour au désert, vint habiter Capharnaüm. Marc 2,1 relate que les gens, sachant qu'il **«était à la maison»** s'y rassemblaient pour l'écouter et lui présenter des malades. Mt 13,1 raconte qu'un jour **«… Jésus sortit de la maison …»** enseigner au bord du lac en paraboles. Puis **«… il vint à la maison …»** (Mt 13,36) et en expliqua quelques-unes aux disciples. Si on exclut ses pèlerinages d'usage à Jérusalem, une analyse des lieux qu'il a visités forme un cercle autour de Capharnaüm. Il était probablement hébergé par l'une ou l'autre famille de ses apôtres (Simon Pierre ? Mc 1,29).

Quant à l'importance accordée par Jésus au logement, citons Mt 25,35c : **«… j'étais un étranger et vous m'avez recueilli»**; autrement dit, un sans-logis et vous m'avez hébergé. Voilà une autre facette de la pauvreté à mettre sur notre écran radar.

Alain Besner, comité de spiritualité national
Conseil régional du Québec

▼ Retour page couverture ▲

LE POUVOIR DU RÉCIT

Notre conférence prépare des paniers mensuels depuis environ 40 ans. Il y a trois ans, un représentant de justice sociale a été nommé et nous avons commencé à étendre notre mandat et à élargir nos horizons. Nous avons été encouragés à écouter plus attentivement nos clients pendant les visites à domicile et à peupler davantage notre liste de contacts communautaires. Au fil du temps, tout ceci a eu pour résultat que nous sommes devenus de plus en plus efficaces à répondre aux besoins des personnes que nous servons.

Récemment, en préparant notre réunion mensuelle, j'ai eu l'inspiration de présenter l'histoire de notre plus récent client de panier : un jeune couple d'immigrants attendant la naissance imminente de leur premier enfant. Ils faisaient face à des défis particuliers. Voici l'histoire que j'ai préparée :

L'HISTOIRE DE VINCENTE ET SOFIA

Vincente et Sofia sont nos plus récents récipiendaires de paniers. Vincente, un technicien viticole du Chili, est venu au Canada grâce à un visa de travail de deux ans. Il travaille en contrôle de qualité sur une ferme bleuetière / cannebergière de Maple Ridge, en Colombie-Britannique. Il travaillait tellement bien que l'entreprise a renouvelé son contrat pour deux autres années. Sofia est originaire du Guatemala. Elle a grandi dans un petit village où se parle encore le dialecte maya. Elle parle l'espagnol comme langue seconde et ne connaît que quelques mots d'anglais.

Sofia travaillait sur la même ferme que Vincente comme ouvrière saisonnière. Ils se sont rencontrés en 2017 et se sont mariés en octobre 2018. Elle est au Canada avec un visa de visiteur. Vincente et Sofia ont fait une demande de résidence permanente. Leur demande est en voie d'être acceptée.

Sofia en particulier fait face à d'énormes défis. Son statut de non-résidente ne lui donne pas accès aux services dont peuvent bénéficier les immigrants réguliers. Elle n'a aucune couverture en matière de soins médicaux. Elle ne peut s'inscrire à une classe d'anglais langue seconde. Vivant sur une ferme, loin des services de transport en commun, elle se trouve isolée du reste du monde. Elle connaît peu de gens dans son nouveau pays avec qui elle peut communiquer en espagnol. La plupart ne sont pas dans son groupe d'âge. Sofia attend son premier enfant en décembre 2019. Les coûts des soins médicaux que le couple doit assumer sont considérables : 75 $ pour chacune des visites au médecin de famille, 200 $ pour une échographie, 50 $ pour une simple analyse de laboratoire et 6 000 $ pour un accouchement normal à l'hôpital. Si jamais une césarienne est nécessaire, la facture monterait à 9 000 $ plus les frais médicaux. En raison des coûts élevés d'un accouchement à l'hôpital, Vincente et Sofia ont décidé d'accoucher à la maison, avec l'aide d'une sage-femme, au coût de 3 000 $. Il est entendu que ce couple fait face à un stress énorme – l'aspect financier n'étant qu'une de leurs nombreuses préoccupations. Que pouvons-nous faire pour aider en tant que conférence ?

Depuis que j'ai partagé l'histoire de Vincente et Sofia avec ma conférence et quelques autres conférences, voici ce qui est arrivé :

- Il y a aujourd'hui 2 170 $ dans un compte bancaire à la disposition de Vincente et Sofia pour payer les soins médicaux.
- Sofia reçoit la visite régulière de Eliana, une de nos membres de conférence. Eliana lui apporte un soutien moral et sert à l'occasion d'interprète et de traductrice.
- Nous avons mis Sofia en contact avec les ressources disponibles de sa communauté. À la bibliothèque, elle a participé avec d'autres femmes immigrantes à des rencontres informelles visant à les familiariser avec la langue anglaise. Par l'entremise de la Société du diabète, elle a participé à un programme sur la bonne nutrition. Elle a aussi assisté à des cours de couture. Le Senior Centre (centre des personnes âgées) a fourni l'instructeur, le matériel de couture et la machine à coudre. Sofia a fabriqué des articles pour bébé.
- Sofia s'est jointe à un groupe de jeunes mères à St. Pat's, notre paroisse de voisinage, ce qui lui permet avant tout de tisser des liens avec des femmes de son âge, qui l'ont accueillie et l'ont prise sous leur protection. Les jeunes mères ont organisé une fête prénatale pour Sofia et ont invité les membres de la conférence à se joindre à elles; 10 d'entre nous y ont participé. Vincente était également présent et a remercié tout le monde, en soulignant qu'ils se sentaient bien, comme en famille et entre amis. L'une des jeunes femmes parle espagnol, elle intervient si nécessaire en faveur de Sofia et est devenue son amie, invitant parfois le jeune couple au souper du dimanche.
- Sofia cuisine des repas pour les ouvriers de la ferme et gagne ainsi un petit revenu. Elle espère monter une entreprise dans l'avenir. Notre conférence l'aide en fournissant quand c'est possible des denrées qui lui servent à préparer les repas.

Sofia a donné naissance à un petit garçon en santé le jour de Noël. Elle a dû cependant accoucher à l'hôpital.

Notre conférence SSVP a aidé Sofia et Vincente par des paniers de nourriture et de l'aide financière. Mais le plus important est que nous aidons Sofia à s'intégrer davantage dans son nouveau pays. En retour, nous avons beaucoup appris sur les défis rencontrés par les immigrants et réfugiés qui doivent refaire leur vie dans un nouveau pays. L'histoire de Vincente et Sofia a permis à nos membres de se rapprocher du jeune couple émotionnellement. De plus, nous avons ainsi mis en pratique les principes de la doctrine sociale de l'Église.

Souvent, les membres de la SSVP viennent en aide sans vraiment connaître l'histoire des personnes qui reçoivent cette aide. Le récit est un outil puissant qui permet de susciter l'empathie pour ceux que nous servons. Il suscite la discussion et la résolution de problème en impliquant tous les membres. Le récit nous permet d'aider nos amis dans le besoin avec amour, respect, justice et joie.

Johanna Cross, comité de justice sociale national, C.-B. et Yukon

▼ Retour page couverture ▲

PRISE DE POSITION POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ABORDABLES À MONCTON

Les membres du Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick, chapitre de Moncton, incluant sœur Auréa Cormier, secrétaire de la Conférence Mother Teresa, réclament depuis longtemps de meilleures conditions pour les personnes aux prises avec la pauvreté. Une des situations à améliorer est sans nul doute le logement abordable.

Selon le Plan de mise en œuvre d'une stratégie relative au logement abordable de Moncton, l'achat d'une maison à Moncton est hors de portée pour les ménages ayant un revenu annuel de moins de 41 750 $ et les loyers dans cette ville ne sont pas abordables pour les ménages gagnant moins de 30 320 $ par année. Actuellement, le secteur du logement privé ne répond aucunement aux besoins des personnes et familles à faible revenu, des prestataires de l'aide sociale et des personnes âgées en matière de logement. Les données de l'Indice du logement locatif canadien indiquent qu'à Moncton, les personnes ayant un revenu annuel de moins de 25 906 $ doivent consacrer plus de 50 % de leur revenu au loyer et aux services publics.

En effet, si l'on considère le revenu limité de nombreux Monctoniens, il existe un énorme besoin en matière de logement abordable. Ici, le revenu net d'une personne seule travaillant au salaire minimum est de 20 610 $ par année. Celui d'un couple avec deux enfants et un parent qui travaille est de 28 646 $. La situation est pire pour un bénéficiaire de l'aide sociale vivant seul qui, lui, reçoit seulement 7 122 $ en revenu net. Un couple avec deux enfants qui dépend de l'aide sociale reçoit 26 412 $, incluant les prestations fiscales canadiennes pour enfants. Pour ces personnes et ces familles, le logement est hors de portée.

À Moncton, les citoyens à faible revenu doivent souvent avoir recours aux soupes populaires et aux banques alimentaires pour se nourrir, car autrement, ils souffriraient de la faim. N'ayant aucun moyen de se déplacer, ils doivent trouver un logement abordable dans les limites du centre-ville de Moncton, parce que c'est là que se trouvent les services dont ils ont besoin, tels les établissements de soins de santé, les services sociaux, le transport en commun, les banques alimentaires, etc.

Les membres du Front commun ont constaté que dans le centre-ville de Moncton, il y a plusieurs terrains vacants qui pourraient servir à la construction de logements à loyer modique, abordables pour les gens à faible revenu. Au cours des dernières années, ils ont aussi constaté que de plus en plus de ces terrains, devenus vacants suite à la démolition de vieilles maisons ou de maisons de chambres incendiées, sont acquis par des développeurs, qui comptent éventuellement tirer parti de ces parcelles de terrain en y construisant des immeubles à appartements ou à condos de luxe, tout à fait hors de prix pour les personnes à faible revenu.

En raison de l'urgence actuelle d'augmenter le nombre de logements abordables dans le centre-ville de Moncton, six membres du chapitre de Moncton du Front commun pour la justice sociale ont inventorié le nombre de terrains vacants et d'immeubles condamnés se trouvant le long des artères du centre de la ville. Ils ont été très surpris d'en relever un si grand nombre seulement dans le secteur centre-ville.

Le graphique montre les résultats de l'inventaire réalisé par les membres du FCJS.

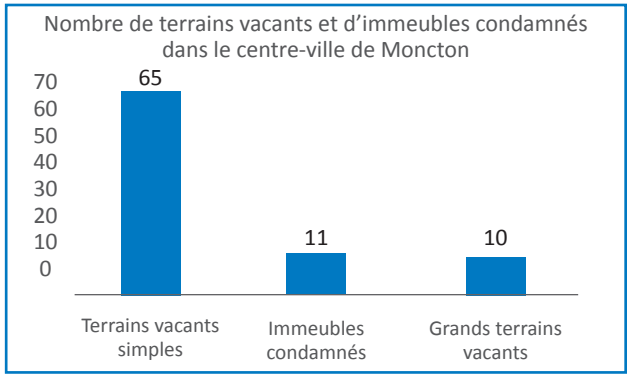

Deux des membres ayant réalisé l'étude ont présenté les résultats devant le conseil de la Ville de Moncton durant l'une des séances régulières. Ils ont conclu leur présentation avec les recommandations suivantes :

1. Que le Plan de mise en œuvre d'une stratégie relative au logement abordable de Moncton soit mis de l'avant. Le plan prévoit notamment que la Ville établisse un inventaire des terrains et immeubles en surplus appartenant à la Ville, dont cette dernière pourrait disposer et qui seraient appropriés pour le développement de logements abordables, et qu'elle partage cette information avec les développeurs résidentiels et autres partenaires en matière de logement.
2. Que la Ville de Moncton crée une fiducie foncière de type communautaire qui:
   - travaillerait avec COOP et des organismes à but non lucratif;
   - achèterait ou exproprierait certains terrains vacants importants;
   - louerait des terrains municipaux sur une base de 99 ans;
   - chercherait à loger une variété de locataires.

Pour les membres du Front commun, l'un des facteurs clés de la réduction de la pauvreté est très certainement la disponibilité et l'abordabilité du logement. Ils sont très préoccupés par le grand nombre de terrains vacants dans le centre-ville et aussi par la tendance à utiliser ces terrains pour y ériger des immeubles à appartements ou à condos haut de gamme. Ils suggèrent que les grandes villes comme Moncton travaillent davantage au développement de logements abordables dans leur centre-ville et aident de cette façon à réduire la pauvreté.

L'inventaire dont il est question a été réalisé par les membres suivants du chapitre de Moncton : Jean-Claude Basque, Auréa Cormier, Robert MacKay, Omer Mazerolle, Marilyn Riel et Val Smith.

Aurëa Cormier, comité de justice sociale national
Conseil régional de l'Atlantique

▼ Retour page couverture ▲

LE SUICIDE CHEZ LES JEUNES

« Le suicide est l'acte délibéré de mettre fin à sa propre vie. Parmi les facteurs de risque menant au suicide, on peut compter les troubles mentaux, y compris la dépression, le trouble bipolaire, la schizophrénie, les troubles de la personnalité, les troubles anxieux et la toxicomanie, y compris l'alcoolisme et l'utilisation de benzodiazépines. Les suicides sont des actes impulsifs dus au stress causé par des difficultés financières, des problèmes relationnels ou de l'intimidation. Ceux qui ont déjà tenté de se suicider courent un risque plus élevé de tentatives futures. Les efforts de prévention du suicide les plus efficaces comprennent la limitation de l'accès aux méthodes de suicide tels les armes à feu, les drogues et les poisons, le traitement des troubles mentaux et de la toxicomanie, les reportages adéquats sur le suicide dans les médias et l'amélioration des conditions économiques. Même si les lignes directes de crise sont chose commune, il existe peu de preuves de leur efficacité. »

Le problème croissant du suicide est très préoccupant. Chaque année, environ 3 600 personnes meurent par suicide au Canada, soit environ 10 suicides par jour. Nous disons un problème « croissant » parce que les taux de suicide ont augmenté de 60 % dans le monde au cours des 45 dernières années. Pour chaque décès par suicide, on estime qu'il y a environ 20 à 25 tentatives.

Le taux moyen de décès par suicide dans les pays les plus peuplés est d'environ 26 % sur 100 000 personnes décédées. En Europe, environ 20 % sur 100 000 personnes meurent par suicide. Les taux de suicide les plus bas se trouvent en Afghanistan, en Irak et en Syrie. Étonnamment, les pays les plus troublés du monde ont des taux de suicide relativement faibles. Le Canada est 43e sur la liste des pays, avec un taux de suicide de 12,5 %. La Lituanie est au haut de la liste avec un taux de 31,9 %. Le pays ayant le taux de suicide le plus faible est Antigua-et-Barbuda, avec 0,5 %, sur 195 pays.

Il est inquiétant de constater à quel point le suicide est commun parmi les enfants et les jeunes. Il s'agit de la principale cause de mort non accidentelle chez les 10-24 ans au Canada. En 2007, le suicide représentait 20,2 % de tous les décès dans ce groupe d'âge. En moyenne, près de dix jeunes vies sont perdues par suicide chaque semaine à travers le pays. En Ontario, un élève sur dix entre la 7e et la 12e année déclare avoir sérieusement envisagé de se suicider et environ 3 % déclarent avoir tenté de se suicider.

La meilleure chose à faire pour venir en aide aux personnes ayant des tendances suicidaires est de savoir en reconnaître les signes avant-coureurs et d'être à l'écoute de ceux qui pourraient venir nous demander de l'aide. Les personnes qui pensent au suicide trouvent des moyens de demander de l'aide aux autres. L'aide peut être aussi simple que de demander : « Es-tu OK ? » puis de rapporter ce que vous avez entendu à quelqu'un qui peut aider.

Les signes avant-coureurs du suicide incluent :

- manque d'intérêt pour des activités habituellement appréciées ;
- difficulté à sortir du lit le matin ;
- troubles du sommeil ;
- difficultés à s'alimenter ;
- désengagement des activités habituelles avec les amis et la famille ;
- feinte d'être malade pour éviter de participer à différentes activités.

Il est essentiel de maintenir une relation soutenue avec votre enfant, afin de pouvoir reconnaître l'un ou l'autre de ces signes. Veillez à demander ce qui se passe dans leur vie, recherchez des signes de consommation de drogues, vérifiez la présence des signes de suicide énumérés ci-dessus et expliquez que le fait de ressentir certaines choses n'a rien de honteux et est en fait très courant chez les jeunes, car par exemple, jusqu'à 1 enfant et jeune sur 5 en

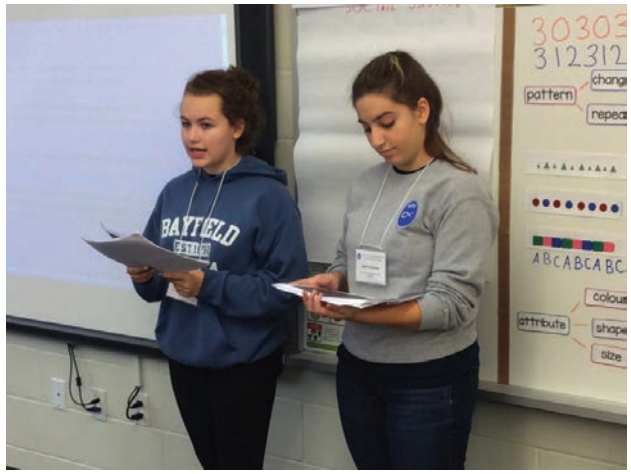

Adria et Kennedi lors de leur présentation à la réunion du Conseil régional de l'Ontario.

Ontario souffrira d'une forme quelconque de problème de santé mentale.

Il existe de nombreux organismes de soutien aux personnes et aux familles qui ont été touchées par le suicide. Cependant, nous pensons que les gens ont peur de parler en raison de la stigmatisation associée à la santé mentale et pour cette raison, nous croyons qu'il serait avantageux d'éduquer les gens à mieux connaître le suicide.

Les organismes de soutien comprennent : Services de crise du Canada, M.I Understanding, Association canadienne pour la santé mentale, Association québécoise de prévention du suicide et WAYS Mental Health Support (Ontario).

Nous espérons que cela vous donnera une idée de la façon d'aider efficacement ceux qui sont en difficulté, après tout il est de notre devoir d'aider ceux qui ont besoin de notre soutien. **« Comme chacun a reçu un don, employez-le à vous servir les uns les autres, en tant que bons gestionnaires de la grâce de Dieu sous diverses formes. »**

Adria Gioiosa et Kennedi Knoch
Conférence jeunesse Ste. Louise de Marillac,
London, Ontario

▼ Retour page couverture ▲

INVITATION À ANIMER UN ATELIER - FNA - 25-27 JUIN 2020

CLIQUEZ ICI POUR LE FORMULAIRE EN LIGNE

LES ATELIERS ONT LIEU LE 25 JUIN 2020

Le thème présenté lors de la prochaine FNA est :

« NOUS SOMMES APPELÉS »

Ce thème a été choisi afin qu'en tant que vincentiens, nous prenions le temps de réfléchir sur la façon dont nous interagissons avec les gens que nous aidons. Les ateliers peuvent être développés autour de ce thème.

ATELIERS PRÉSENTÉS PAR LES COMITÉS DU CONSEIL NATIONAL – LES SUJETS VARIENT D'UNE ANNÉE À L'AUTRE :

1. Rôles du président et de l'exécutif - conférences et conseils
2. Planification de la relève - conférences et conseils
3. Politiques et procédures
4. Recrutement et procédures
5. Formation des formateurs

AUTRES SUJETS D'ATELIER POSSIBLES :

1. Causes structurelles de la pauvreté
2. Collaboration avec d'autres organismes
3. La spiritualité du travail d'un vincentien
4. Pilliers de notre Société
5. Oeuvres spéciales - l'image publique de notre Société
6. La SSVP Au nord du 60e
7. La prise de position et comment s'y prendre pour qu'elle soit efficace
8. Projets de changement systémique
9. Les jeunes en action
10. Financement

POUR PRÉSENTER UN ATELIER, SVP REMPLIR CE FORMULAIRE OU LE FORMULAIRE EN LIGNE : WWW.SSVP.CA/FR/FNA-2020

En général, les ateliers durent environ 75 minutes. Les animateurs doivent fournir tout l'équipement et le matériel requis pour la présentation, c'est à dire un lecteur de disque portable et leur propre ordinateur pour connexion à l'équipement audiovisuel interne existant. Il est aussi de la responsabilité des animateurs de produire, apporter et fournir tous les documents à distribuer aux participants.

Veuillez soumettre vos propositions d'atelier au plus tard le 1er avril 2020, par courriel à **exdir-digen@ssvp.ca** ou par la poste :

Richard Pommainville, directeur général
2463, chemin Innes, Ottawa ON K1B 3K3

Titre de l'atelier : _____

Atelier présenté en : Français ____ Anglais ____

Description de l'atelier : _____

_____

Nom de l'animateur : _____

Adresse : _____

_____

Tél : _____ Téléc : _____

Courriel : _____

Courte bio de l'animateur : _____

_____

_____

_____

_____

Lien du titre/sujet avec le thème de l'AGA :

_____

_____

_____

Dimensions/type de local requis : _____

_____

Matériel AV requis : _____

_____

La documentation à remettre aux participants doit être fournie par l'animateur.

SVP envoyez au plus tard le 1er avril 2020, à :

Richard Pommainville, directeur général
2463, chemin Innes, Ottawa ON K1B 3K3
exdir-digen@ssvp.ca

Approuvé par le comité national de formation.

Date: _____

▼ Retour page couverture ▲

Vincenpaul CANADA

MISSION

La Société de Saint-Vincent de Paul est une organisation laïque catholique qui a pour mission de :

Vivre le message de l'Évangile en servant le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

VALEURS

La mission de la Société de Saint-Vincent de Paul signifie que, en tant que vincentiens, nous :

- voyons le Christ dans tous ceux qui souffrent ;
- sommes unis au sein d'une même famille ;
- établissons un contact personnel avec les pauvres ;
- aidons de toutes les façons possibles.

AVIS - MARQUE DE COMMERCE / DROIT D'AUTEUR

Les marques de commerce SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, SOCIETY of SAINT VINCENT DE PAUL, SSVP, CONFÉRENCE DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL, CONFERENCE OF THE SOCIETY OF SAINT VINCENT DE PAUL, la devise SERVIENS IN SPE et le dessin du poisson (logo SSVP) apparaissant sur ce document sont des marques de commerce de la Confédération Internationale de la Société de Saint-Vincent de Paul (« SSVP Global »), et utilisées au Canada par Société de Saint-Vincent de Paul – Conseil national du Canada (« SSVP Canada ») en vertu d'une licence octroyée par SSVP Global. Sauf indication contraire, le contenu de ce document et le matériel issu de ce même document sont protégés par des droits d'auteur et droits de propriété intellectuelle, selon les lois canadiennes et internationales, de SSVP Global et SSVP Canada, selon le cas. Tous droits réservés. Toute utilisation ou reproduction non autorisée par écrit de SSVP Global et SSVP Canada, selon le cas, est interdite.

Société de Saint-Vincent de Paul
Conseil national du Canada
2463, chemin Innes
Ottawa, Ontario K1B 3K3
Tél. : 613 837-4363 / sans frais : 1 866 997-7787
Télec : 613 837-7375
Agence du revenu du Canada
Organisme de bienfaisance enregistré : 132410671RR0001

Publication officielle de la
Société de Saint-Vincent de Paul - Canada
ISSN 2560-8258
Fait avec la collaboration de :
Mary Baskin, Ghislaine DuNord et
Denise Miron.
Editrice : Nicole Schryburt
Conception graphique : Nicole Schryburt

national@ssvp.ca
www.ssvp.ca
SSVP Canada